

Chers parents,

Nous espérons que notre message vous trouvera en bonne santé ainsi que vos proches. Comme annoncé par le Président de la République puis confirmé par le premier ministre, les écoles primaires et maternelles vont ouvrir le 12 mai tout en respectant les consignes sanitaires prescrites par le gouvernement sur la base des avis du conseil scientifique.

**Vous trouverez ci-dessous nos modalités qui sont susceptibles de changer au fil des semaines et qui concernent les enfants accueillis à l'école.** La continuité pédagogique est assurée par les professeurs pour les élèves qui restent chez eux.

## 1. Accueil

**Attention** : Les horaires d'entrée et de sortie de classe seront échelonnés

**Fratries** : les enfants pourront arriver ensemble le matin à l'horaire du plus âgé. Pour les externes, les fratries repartiront ensemble à 11 h 30 et à 16 h 30 s'ils ne restent pas à la garderie.

Pour **les CM1-CM2** : 8h15-11h15 et 13h20-16h15

- **Accueil entre 8h15-8h30**
- Sortie ou cantine : 11 h 15
- Sortie du soir : 16h15
- 

Pour **les CP-CE1-CE2** : 8h30-11h30 et 13h20-16h30

- **Accueil entre 8h30 et 8h45**
- Sortie ou cantine : 11h30
- Sortie du soir : 16h30
- 

Pour **les maternelles ( TPS-PS-MS-GS)** : 8h45-11h45 et 13h20-16h45

- **Accueil entre 8h45 et 9h**
- Sortie ou cantine : 11h45
- Sortie du soir : 16h45

Malheureusement, il nous est impossible de maintenir la garderie du matin et du mercredi. Pour la **garderie du soir**, nous accueillerons les enfants jusqu'à 17 h 30 au plus tard compte tenu des règles sanitaires imposées et de l'effectif d'élèves trop important. La passerelle et le pédibus ne pourront être assurés.

**Il n'y aura pas de cours vendredi après-midi**, les enseignantes seront libérées afin d'assurer la continuité pédagogique.

Une garderie sera assurée le vendredi après-midi exclusivement pour les enfants prioritaires (enfants de soignants et des forces de l'ordre), merci de vous organiser. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

**Merci de respecter les règles de distanciation sociale lors de la dépose et de la récupération de votre enfant au portail.** Des traçages au sol seront indiqués pour cela. **L'accès à l'intérieur de l'établissement est interdit.**

Les parents auront seulement accès à l'administration avec le port du masque obligatoire.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de fièvre (> à 37°8) l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Vu la situation sanitaire, aucun enfant malade quelque soit son symptôme (maux de tête, maux de ventre, ...) ne sera accueilli.

Pour les enfants présentant des problèmes de santé, nous comptons sur votre vigilance pour évaluer sa présence à l'école.

## **2. Règles sanitaires extérieures et intérieures :**

- Tous les adultes de l'établissement porteront un masque.
- Les règles de distanciation sociale seront appliquées dans les classes, dans les cours de récréation ainsi que dans toutes les voies de circulation diverses par des marquages au sol et barrières.
- Les temps de récréation seront échelonnés.
- Un lavage des mains sera effectué autant de fois que cela sera nécessaire (entrée en classe, avant/après passage au wc, cantine, ..). De plus l'utilisation du gel hydro alcoolique sera faite si besoin.
- Un nettoyage quotidien de chaque salle et de l'ensemble de l'établissement sera réalisé, les poignées de porte seront nettoyées en continu toute la journée.
- Une surveillance très stricte dans l'utilisation des sanitaires sera effectuée (nettoyage régulier, flux régulé, lavage des mains).

Nous savons que vos enfants ont été sensibilisés aux gestes barrières.

La communauté éducative (enseignants, santé scolaire,...) interviendra régulièrement pour s'assurer de la pérennité et l'importance d'appliquer ces règles sanitaires.

**Nous comptons sur vous pour rappeler ces règles au quotidien à la maison.**

### **• En classe :**

- Les salles seront réaménagées pour respecter les règles de distanciation sociale et accueilleront un nombre d'élève en fonction de la taille de la classe (distanciation oblige !). Les élèves seront séparés de plus d'1 mètre.
- Chaque élève disposera de sa propre table de travail. Il n'en changera jamais.
- Chaque enfant disposera de son propre matériel. Aucun prêt de matériel ne sera autorisé.

- L'enfant pourra apporter un objet personnel à l'école qui lui sera strictement réservé.

Il en sera de même pour le temps de sieste qui sera organisé selon les règles sanitaires.

### **3. La cantine :**

- Un ordre de passage qui permet l'observation stricte des distanciations sera mis en place.
- Les élèves se laveront les mains avant d'entrer au réfectoire.
- Les emplacements autorisés seront marqués sur les tables.
- Les surfaces de restauration seront désinfectées entre chaque convive.
- A l'issue du repas, les élèves seront accompagnés dans un lieu qui adoptera la règle de distanciation indispensable.
  
- Chaque enfant disposera d'un plateau repas chaud ou froid **identique pour tous**.

**De ce fait, merci aux parents d'élèves présentant une allergie alimentaire répertoriée à l'infirmerie (PAI) de prévoir un repas froid dans un sac isotherme qui restera en possession de l'enfant en classe.**

### **4. Cas suspect :**

Un élève présentant les symptômes du Covid-19 sera pris en charge par les infirmières et isolé. Vous serez dans l'obligation de venir chercher votre enfant immédiatement.

**Nous rappelons qu'en cas de Covid-19 confirmé dans votre entourage une quatorzaine est imposée. Nous comptons sur vous pour ne pas nous confier votre enfant.**

Soyez assurés de mon plus grand dévouement au service de vos enfants. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chacun du mieux possible.

La cheffe d'établissement, Christine Giuly Benamrouche